LE RESEAU ANTI-ARNAQUES PUBLIE SA 3 000èME MISE EN GARDE « INFO-ALERTE »

Le **Réseau Anti-Arnaques** est particulièrement fier de fêter l'événement : la publication de la 3 000ème mise en garde **INFO-ALERTE** !

Comme son libellé l'indique, l'**INFO-ALERTE** a pour objectif de révéler les pratiques douteuses, voire frauduleuses, du moment. Chaque semaine quatre mises en garde sont ainsi publiées sur la page **Facebook** du **Réseau Anti-Arnaques** mais aussi diffusées auprès des correspondants, titres de presse et administrations concernés.

Bien évidemment, les réactions des professionnels visés sont ponctuelles et, plus que la contestation des faits, c'est le retrait immédiat de la mise en garde qui est argumenté. Les droits de réponses sont rares, et les procédures judiciaires exceptionnelles. Il est vrai que le **Réseau Anti-Arnaques** dispose désormais d'un solide « bouclier jurisprudentiel » (arrêts de Cour d'appel et de Cour de Cassation ayant donné raison aux missions d'alerte et de prévention de l'association).

Les thèmes évoqués restent liés à l'expertise du RAA: offres promotionnelles, promesses de gains, messages frauduleux sur internet, vente à distance, démarchage par téléphone et à domicile, marketing relationnel (ex. « ventes multiniveaux), méthodes de santé miracles, voyances, placements financiers avec des rendements exceptionnels...

Hélas, la prolifération des arnaques est loin de s'arrêter et les rédacteurs de ces mises en gardes hebdomadaires ont renoncé à espérer une prochaine inactivité...



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET: 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)